PROGRAMME NATIONAL
CONTRE LA
PAUVRETÉ

Atelier 9: Stratégies et mesures communales de lutte contre la pauvreté des familles

Conférence nationale contre la pauvreté, 22.11.2016, Biel-Bienne

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

SODK_ Konferenz der kantonalen Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
CDAS_ Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
CDOS_ Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali delle opere sociali

Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

CARITAS Schweiz Suisse Svizzera Svizra

Sommaire

1. Schéma de recherche
2. Enseignements de la littérature
3. État des lieux, appréciations des communes
4. Liste de contrôle à l’intention des communes

BASS

De faibles perspectives salariales sont la principale cause de pauvreté.

- En arrière-plan : des causes non spécifiques à la famille
  - Absence de certification professionnelle
  - Mauvaises connaissances de la langue locale
  - Limitations dues à des problèmes de santé
  - Pressions personnelles et sociales

- Au premier plan : des causes spécifiques à la famille
  1. Coûts directs et indirects des enfants (en argent et en temps)
  2. Séparation ou divorce des parents
  3. Transmission héréditaire de la pauvreté

BASS

Domaines thématiques

1. Prestations monétaires pour les familles sur le plan communal
2. Accès au logement
3. Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle
4. Promotion de l'intégration professionnelle des parents
5. Intégration sociale et participation
6. Promotion de l'intégration et formation de rattrapage à l'intention des parents
7. Information, conseil et accompagnement
8. Égalité des chances pour les enfants

BASS

Villes et communes sélectionnées

- **Cinq grandes villes :**
  Zurich, Genève, Lausanne, Bâle, Lugano
- **Cinq pôles régionaux :**
  Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Wil (SG) et Olten
- **Cinq autres grandes communes :**
  Kriens, Dietikon, Glaris Nord, Martigny et Herisau

BASS

Contexte

- La pauvreté des familles n'est **pas un problème marginal** et la part de familles pauvres **a tendance à augmenter.**
- **Sont touchées principalement** les **familles monoparentales et celles issues de la migration** dont les parents n'ont qu'un faible niveau de qualification, mais aussi les familles de réfugiés et les familles confrontées à des difficultés (parents souffrant de maladies psychiques, présentant des problèmes de dépendance ou de violence, etc.). **Les familles pauvres ne constituent pas un groupe homogène**.
- Il est nécessaire de mettre en place, à différents niveaux, des **stratégies multidimensionnelles et intégrées**.
- Outre la couverture des besoins fondamentaux, on accorde de plus en plus **d'importance aux prestations non monétaires**. Les **communes** doivent assumer à cet égard des tâches importantes.

BASS

Stratégies

- **Programme de qualification** pour les parents (y c. rattrapage de la qualification professionnelle)
- **Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle** (y c. structures d'accueil extrafamilial des enfants adaptées aux besoins et abordables)
- **Intégration professionnelle** des personnes élevant seules leurs enfants sans complications structurelles
- **Les enfants au centre des préoccupations**
- **Amélioration de l'accès** des familles défavorisées aux prestations existantes
- **Améliorations de l'espace social dans les quartiers**

État des lieux (1)

- Pour les **communes**, ce n'est pas la proportion d'étrangers ou de familles qui est déterminante, mais celle des personnes peu qualifiées ou le montant de l'impôt fédéral direct par personne.
- **Une politique de la famille globale et un soutien ciblé par le canton** ont une grande importance, en particulier pour les petites communes et celles qui sont structurellement faibles.
- **Orientations** : le défi est de mettre en place une stratégie intégrée et d'assurer une mise en réseau interdépartementale.
- **Prestations monétaires** : le soutien direct et indirect aux familles (aide sociale non comprise) est relativement faible, mais a toute son importance.
- **Une politique du logement active** existe surtout dans les grandes villes, rarement dans les petites.
- **Conciliation** : grandes différences en matière d'offres d'accueil extrafamilial et de prix. L'absence de structures ou des prix trop élevés empêchent l'intégration professionnelle.

BASS

État des lieux (2)

- **Promotion de l'intégration professionnelle** : il est primordial d'améliorer les chances d'obtenir un poste bien rémunéré. Cela requiert de modifier les normes de la CSIAS pour les personnes élevant seules leurs enfants.
- **Une bonne intégration sociale** mobilise les potentiels. Certaines communes ont redécouvert cet aspect.
- Des **cours de langue et d'intégration** destinés aux parents avec enfants à charge **sont organisés partout** et comprennent généralement des informations sur l'école.
- **La formation de rattrapage passe généralement à l'as.**
- **Information, conseil et accompagnement** : prestations souvent en mutation
- **Égalité des chances pour les enfants** : il y a des améliorations, mais elles risquent toujours d'être supprimées par mesure d'économie (ce n'est pas une tâche légale). Leurs effets sont variés.

BASS

Enjeux

1. Finances publiques
2. Manque de logements abordables (il n'y en a pas partout !)
3. L'intégration professionnelle des personnes peu qualifiées est devenue plus ardue (le nombre de familles de working poor augmente).
4. Migration : il est impossible d'estimer les flux de réfugiés à l'avenir ; le déficit d'intégration n'est pas résolu.
5. Manque de volonté politique de lutter contre la pauvreté des familles (pas partout !)

Nécessité d'agir

Adapter les offres à une approche de prévention et d'intervention rapide dans la lutte contre la pauvreté des familles.

Liste de contrôle (1)

1. Engagements pris, pilotage et structures

- Fixer l'objectif
- Collaborer et assurer la mise en réseau
- Rendre les prestations plus accessibles
- Ne pas hésiter à utiliser les marges de manœuvre et à expérimenter

2. Soutien financier aux familles à faible revenu

- Investir pour améliorer les chances professionnelles des parents qui touchent l'aide sociale
- Favoriser la participation par des rabais sur les prestations communales
- Lutter contre l'endettement

3. Accès au logement et à un environnement favorable

- Politique du logement active
- Mixité sociale et bonne cohabitation dans les quartiers

Liste de contrôle (2)

4. Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

- Structures d'accueil extrafamilial des enfants adaptées aux besoins et abordables
- Promouvoir l'égalité et l'intégration professionnelle des mères
- Mettre en place des conditions de travail favorables aux familles

5. Promouvoir l'intégration professionnelle des parents avec enfants à charge

- Éliminer les obstacles à l'accès aux mesures d'encouragement
- Ne pas laisser les personnes élevant seules leurs enfants abandonnées à leur sort

6. Intégration sociale et participation

- Créer des structures pour une bonne cohabitation et promouvoir la cohésion sociale
- Exploiter les opportunités offertes par les approches axées sur le milieu social (animation de quartier)

Liste de contrôle (3)

7. Promotion de l'intégration et formation de rattrapage des parents avec enfants à charge

- Impliquer les services d'intégration
- Assurer la qualité des offres d'intégration destinées aux familles
- Encourager l'accès des parents peu qualifiés à une formation de rattrapage
- Si possible, atteindre les futurs parents

8. Information, conseil et accompagnement

- Atteindre le public cible dans son intégralité
- Prodiguer un accompagnement suffisamment soutenu aux familles en difficultés

9. Égalité des chances pour les enfants

- Encouragement précoce
- L'engagement des écoles est primordial.

Liste de contrôle (4)

10. Mise en œuvre politique

- Mettre en place des mesures destinées à toutes les familles
- Assurer une bonne information et faire de la sensibilisation
- Se fonder sur les bases existantes
- Définir des priorités stratégiques
- Réfléchir dès le début aux questions de financement

BUREAU D'ETUDES DE POLITIQUE DU TRAVAIL ET DE POLITIQUE SOCIALE BASS
KONSUMSTRASSE 20 CH-3003 Berne tél. :+41 31 380 60 80 fax : ++41 (0)31 398 33 63
INFO@BUEROBASS.CH . WWW.BUEROBASS.CH

BASS

Merci de votre attention !

Città
di
Lugano

Stratégies et mesures communales de lutte contre la pauvreté des familles. L'exemple de la ville de Lugano

Bienne, 22 novembre 2016

Conférence nationale

Sabrina Antorini Massa,
responsable « Divisione Sostegno » de la ville de Lugano

Città di Lugano

La ville de Lugano (1)

Principales caractéristiques

- **68 677 habitants**
- **21 quartiers**
- **9e ville suisse (75 km²), 3e place économique suisse**
- **Depuis 2004 : grand processus d'agglomération des communes avoisinantes (on est passé de 35 000 à 68 000 habitants)**
- **Revenu fiscal plutôt élevé**
- **Politique : gouvernement à majorité de droite, composé de 7 membres**

Città di Lugano

La ville de Lugano (2)

Principales caractéristiques

- **39 % de ressortissants étrangers, soit 25 % de ressortissants italiens qui vivent au Tessin depuis longtemps, 10 % environ de ressortissants européens (Portugal, Allemagne, Serbie, Kosovo, Bosnie Herzégovine, Espagne, Roumanie, France, etc.) et 4 % de ressortissants extra-européens.**
- **La majorité de la population a entre 20 et 64 ans.**
- **35 400 femmes (52 %), 33 277 hommes (48 %)**
- **Flux de population annuel plutôt élevé : 20,12 %**
- **Taux de chômage (mai 2016) : Lugano 3,2 % - Tessin 3,6 %**
- **Particularité : environ 62 000 travailleurs frontaliers au Tessin**

Città di Lugano

Lugano : les points forts (1)

L'étude du Bureau BASS fait ressortir, pour le Tessin et la ville de Lugano, les points forts suivants :

- **Bonne politique familiale cantonale (allocation prime enfance jusqu'à l'âge de 3 ans, allocations familiales jusqu'à 20/25 ans)**
- **Prestations complémentaires pour les familles**
- **Réductions de prime maladie**
- **École publique dès l'âge de 3 ans (de 9h à 15h30 ; pour les parents qui travaillent, de 7h à 19h)**
- **Bonne offre d'accueil extrascolaire pour les enfants fréquentant l'école primaire : barème tarifaire en fonction du revenu des parents et priorité accordée aux familles monoparentales**

a

Città di Lugano

Lugano : les points forts (2)

- **Prestations sociales de la ville : soutien aux personnes à bas revenus, par ex. par la prise en charge d'activités de vacances pour les enfants, de frais dentaires ou médicaux, etc.**
- **Bon partenariat avec les œuvres sociales privées (fondations, associations, etc.) : prise en charge de besoins particuliers (frais médicaux non couverts, coûts d'activités extrascolaires, frais de déménagement, etc.)**
- **Bonne offre d'accueil de la petite enfance : 4 crèches communales et plusieurs crèches privées**
- **Centres de socialisation pour les familles avec enfants de moins de 3 ans**

Città di Lugano

Lugano : les points forts (3)

- **Intégration : cours de langue (italien), également pour les mères de famille (avec service de baby-sitting)**
- **Sports et loisirs : nombreuses offres pour tous les publics. La plupart des événements en ville sont gratuits ; les coûts d'adhésion aux associations sportives sont raisonnables.**
- **Service communal de soutien à la recherche d'emploi et à l'orientation professionnelle pour les plus jeunes (Luganonetwork, Divisione Sostegno)**
- **Service communal de soutien et d'information aux familles en difficultés (numéro vert)**
- **Spitex – consultations de santé gratuites (téléphoniques ou au bureau) : des infirmières pédiatriques sont à la disposition des familles**

Città di Lugano

Lugano : les points faibles (1)

L'étude du Bureau BASS fait ressortir, pour le Tessin et la ville de Lugano, les points faibles suivants :

- **Habitations à loyer modéré : les loyers sont plutôt élevés en ville et il n'y a pas encore de véritable politique de loyers modérés. Mais le thème est d'actualité au niveau politique et l'on recherche des solutions.**

- **Conciliation travail-famille : peu d'offres pour des horaires de travail atypiques**

- **Intégration : nécessité de renforcer les projets et d'en augmenter le nombre, surtout à l'échelle du quartier ; nécessité d'améliorer les compétences des ressortissants étrangers (problème de la concurrence avec les travailleurs frontaliers)**

- **Malgré les offres existantes en matière de culture, de sport et de loisir, certaines personnes et familles n'en profitent pas suffisamment. Comment les stimuler ? Faut-il les stimuler ?**

Città di Lugano

Lugano : les points faibles (2)

- **Situation financière difficile de la ville de Lugano et du canton : risque de réduction des offres**

- **Complexité des situations sociales : malgré le travail en synergie avec les services compétents, il est difficile d'agir à l'avance.**

- **Vu les dimensions actuelles de la ville (par rapport au passé), l'intervention risque de perdre de son efficacité ; il est difficile de garantir un travail de proximité dans une grande agglomération.**

- **Intégration professionnelle : dans l'ensemble, peu de projets (aussi au niveau cantonal) ; quelques projets s'adressent aux jeunes, mais il y a un manque de projets visant les adultes avec charge de famille.**

- **Pour certaines offres, nécessité de travailler au niveau régional : les projets doivent englober Lugano et les communes environnantes. En effet, la réalité urbaine et celle de la périphérie sont très différentes.**

Città di Lugano

Les perspectives d'avenir pour Lugano (1)

- **Analyse et évaluation systématique des recommandations formulées par l'étude du Bureau BASS**

- **Création, en 2017, d'un groupe de travail thématique regroupant les principaux partenaires du terrain - services communaux et cantonaux, associations et fondations privées, interlocuteurs clés, etc. - qui sont confrontés à la pauvreté des familles. Objectif :**
  - **élaborer une stratégie commune d'intervention (concept cadre) avec des indicateurs de mesure de l'efficacité ;**
  - **améliorer la coordination des interventions sur le terrain ;**
  - **surveiller l'évolution du phénomène et renforcer les stratégies de prévention pour réduire la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.**

Città di Lugano

Les perspectives d'avenir pour Lugano (2)

- **Intensifier les relations avec les services cantonaux : dans beaucoup de domaines, le canton est en effet le premier responsable, également au niveau législatif (par ex. système éducatif, chômage, protection de l'enfance, etc.).**

- **Renforcer les stratégies de prévention**

- **Renforcer l'intégration professionnelle et la réinsertion des personnes qui ont quitté le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants (difficulté à se réinsérer) ; promotion du travail à temps partiel**

- **Lutter non seulement contre la pauvreté monétaire, mais aussi contre la pauvreté relationnelle (stimuler la participation et la cohésion sociale)**

- **Garantir les services d'information et de conseil aux familles (coordination canton/commune)**

Città
di
Lugano

Merci de votre attention !

Sabrina Antorini Massa
Divisione Sostegno
Via Trevano 55, 6900 Lugano
santorini@lugano.ch / 058 866 74 57